



## Déclaration

### De l'Union Départementale CGT de l'Hérault

La CGT Hérault s'est réunie ce jeudi 6 mars à Montpellier.

Le contexte social général était à l'ordre du jour avec en particulier :

- 1 : le dossier assurance chômage,
- 2 : le pacte de responsabilité,
- 3 : la construction de la journée interprofessionnelle du 18 mars .

#### Sur l'assurance chômage :

La CGT Hérault se félicite des mobilisations en cours. Les propositions du MEDEF sur la renégociation de l'assurance chômage sont inadmissibles.

La CGT appelle à se mobiliser et à manifester :

**Le 11 mars à Montpellier à 11h30 à la DRAC**  
**Le 12 mars à Perpignan à 18 heures au Palais Congrès**  
**Le 13 mars à Montpellier sit-in à partir de 10h00 devant la DIRECCTE**

#### Sur le pacte de responsabilité :

Nous avons pris connaissance qu'un accord MEDEF, CFDT, CFTC, CGC était intervenu.

On veut nous faire croire à une négociation alors que le MEDEF avait obtenu de la part du gouvernement une réponse positive sur toutes ses revendications avant de débattre avec les syndicats de salariés.

L'accord obtenu au forceps lors d'une interruption de séance de 5 heures est une farce grotesque. Le texte initial du MEDEF n'a été amendé qu'à la marge.

Deux mots qualifient l'attitude du gouvernement et des organisations syndicales signataires : **Irresponsables, coupables !**

Après la branche maladie, la branche retraite, l'assurance chômage, c'est au tour de la branche famille d'être remise en cause.

C'est le démantèlement de la sécurité sociale et sa disparition qui sont programmés. Que le MEDEF et la droite soient porteurs d'une régression sociale historique, peut se comprendre, que cette régression sociale historique soit rendue possible par le gouvernement Ayrault avec la caution de certaines organisations syndicales de salariés est inacceptable

La CGT appelle les salariés à agir et à manifester le 18 mars. L'appel à la grève doit être mis en débat dans les Assemblées Générales.

Montpellier, le 6 mars 2014